

ACTIVITÉS

- ✓ Stages en entreprises
- ✓ Visites d'entreprises
- ✓ Participation à différents concours



SCANNEZ &
DECOUVREZ



rencheux@arvm.be



080 21 66 62



www.arvm.be

PRÉSENTATION

La formation du mécanicien garagiste est basée notamment sur l'entretien « station service », le montage/démontage des accessoires, pneus, accumulateurs, plaquettes de frein, etc suivant des directives ou des méthodes préétablies. L'élève sera amené à intervenir sur des systèmes électriques simples (signalisation, éclairage, ...). Il apprendra à vérifier un véhicule pour le contrôle technique. Les qualités d'observation, d'interprétation et le respect des règles d'hygiène et de sécurité seront le quotidien de cet apprentissage. Le souci du détail, le souci du suivi des travaux entamés, l'ordre, la propreté, la recherche de la qualité sont des valeurs essentielles du métier de mécanicien garagiste.

Le carrossier/la carrossière est un(e) ouvrier(ère) qualifié(e) dont le rôle est d'exécuter différentes opérations relatives à la tôlerie et à la peinture des véhicules automobiles.

Il(Elle) doit être capable d'exécuter de manière autonome, dans les délais et selon les règles établies, les tâches suivantes :

- déposer et reposer les éléments du véhicule ;
- réparer et remplacer des éléments de carrosserie ;
- assurer le traitement et la peinture des éléments de carrosserie ;
- assurer le contrôle et la mise en conformité du véhicule.

L'évolution des matériaux impose une mise à jour dans ses connaissances tout au long de sa carrière. En plus de l'acier, il faudra se familiariser avec des matériaux comme l'aluminium ou les matériaux composites.

Il(Elle) exécute ses tâches avec soin, en respectant les dispositions et les prescriptions en vigueur en matière de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement.

DIPLÔMES

- ✓ Certificat d'études de sixième année de l'enseignement secondaire professionnel.
- ✓ Certificat de qualification de sixième année de l'enseignement secondaire
- ✓ Différents certificats lors des formations extérieures

DÉBOUCHÉS

- ✓ Ouvrier en carrosserie.
- ✓ Possibilité d'une 7P Gestion afin de devenir indépendant.



rencheux@arvm.be



080 21 66 62



www.arvm.be